

SQUARE DES JUSTES

Souvenir et hommage

Le nouveau square de la rue Baudin a été baptisé *Square des Justes*, en hommage aux trois Levalloisiens, dont deux femmes, désignés *Justes parmi les Nations* pour avoir protégé des juifs de la déportation nazie au péril de leur vie. *Info Levallois* revient sur l'histoire d'Andrée Nicol, de Fernand-Gaston et de Marie-Thérèse Bibal.



Andrée Nicol

ANDRÉE NICOL

Andrée Nicol était pharmacienne à Levallois et avait pour collègue Lucie Brauman, qui avait été internée au camp de Drancy dès les premières rafles contre les français juifs.

En dépit des risques encourus, Andrée Nicol s'est rendue à Drancy et a produit à la Gestapo de faux documents de la faculté de pharmacie prétextant qu'elle travaillait avec Lucie Brauman sur la maladie de Reynaud et que sa présence était indispensable pour ne pas stopper la recherche. Miracle du destin, l'officier de la Gestapo souffrait de cette pathologie. Andrée Nicol obtint donc l'autorisation d'héberger Lucie Brauman qui fut assignée à résidence chez son amie jusqu'à la Libération, lui permettant ainsi d'échapper à un destin funeste.

Mais, Andrée Nicol ne s'arrêta pas là. Elle cacha ensuite Claire Orloff, âgée de 15 ans, que Lucie Brauman avait rencontrée à Drancy. Claire Orloff n'avait que

14 ans quand elle avait été arrêtée avec sa famille lors de la rafle du Vel d'Hiv de sinistre mémoire. Toute sa famille fut déportée et n'y surviva pas.

Enfant déportable

Claire avait été libérée de Drancy le 9 février 1943, en qualité d'enfant bloqué, terme abject qui désignait un enfant déportable à tout moment, une épée de Damoclès macabre au-dessus de ces enfants. Claire Orloff, après avoir erré dans différents foyers d'accueil, réussit à s'enfuir et se réfugier chez Andrée Nicol, en février 1944. "Le jour suivant, expliquera Claire Orloff en 2005, un émissaire du foyer est venu interroger Andrée Nicol pour savoir si je ne m'étais pas installée chez elle et, alors que j'étais dans une autre pièce, elle a nié très énergiquement m'avoir vue ou hébergée..."

Andrée Nicol a été reconnue *Juste parmi les Nations* en 2009, lors d'une cérémonie officielle à Levallois, en l'Hôtel de Ville.

FERNAND-GASTON ET MARIE-THÉRÈSE BIBAL

Fernand-Gaston et Marie Thérèse Bibal habitaient durant la guerre dans un deux pièces de la rue Camille-Pelletan, avec leurs deux filles, Yvette et Jeanine.

Fernand-Gaston Bibal était machiniste à la TRCP, l'ancêtre de la RATP. Ils avaient habité auparavant rue Jules-Guesde et avaient à l'époque comme voisine la famille Kramer. Le père, Jankiel, garçon coiffeur, était arrivé de Pologne en 1930, rejoint par sa compagne Tauba et leur fils Pierre en 1931. Ils se marièrent en l'Hôtel de Ville de Levallois en décembre 1931. Ils donnèrent naissance à deux autres enfants, Marc en 1933, qui décédera le 27 mai 1942 et Clara, en 1934.

Le 20 juin 1942, Pierre Violet, commissaire de police à Levallois mais aussi habituel partenaire d'échecs de Jankiel, vient les avertir de l'imminence d'une rafle.

Ils décident alors de demander de l'aide à leurs anciens voisins avec lesquels ils sont restés amis, la famille Bibal.



Andrée Nicol devant sa pharmacie à Levallois



Ces derniers les accueillent à bras ouverts, mettent en place des lits pliants dans leur deux pièces, les nourrissent, le temps qu'ils puissent trouver un abri plus sécurisé. Ils rejoindront quelques jours après leurs enfants à Domfront, où ils donneront naissance à leur dernier enfant en 1943. Jankiel Kramer décède dix-huit mois plus tard.

Fernand-Gaston et Marie-Thérèse Bibal ont été reconnus *Justes parmi les Nations* en 2011, lors d'une cérémonie officielle à Levallois, en l'Hôtel de Ville. ■

Romuald Hambert



Yad Vashem

Qu'est ce que Yad Vashem ? Les explications de Claude Ungar, Levalloisien, ancien enseignant à l'école Ferdinand-Buisson, par ailleurs membre du Comité français pour Yad Vashem.

"L'institut commémoratif des Martyrs et des Héros de la Shoah, Yad Vashem, a été créé en 1953, afin d'honorer des personnes non juives qui ont sauvé des juifs pendant l'occupation nazie. Cette action devait être désintéressée, sans contrepartie financière. Après enquête, ils sont alors reconnus par l'État d'Israël, comme Justes parmi les Nations. Le dossier de demande doit être déposé par les personnes sauvées, avec un témoignage direct, ce qui se révèle forcément plus difficile de nos jours, car bon nombre d'entre elles sont décédées. Sur la base de ces témoignages, une enquête est lancée, avec l'aide d'historiens notamment, pour reconstituer toute l'histoire. Souvent, il est nécessaire de retrouver les ayants droits, qui recevront la médaille pour leur parent décédé. Il y a 3 694 Justes reconnus à ce jour en France, mais il y en a eu certainement beaucoup plus, dont on ignore l'histoire et qui ne se sont jamais manifestés".

Propos recueillis par Romuald Hambert

■ Pour en savoir plus yadvashem-france.org

